

STAGE préparation EAT Danse Contemporaine
Session 2021

PRENOM NOM :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Courriel

Date et lieu de naissance

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

.....

FORMATIONS PROPOSEES

Samedi 6 février 2021 : 9h30-13h30 / date limite d'inscription : 23 janvier 2021 :

Stage EAT CONTEMPORAIN finalisation déchiffrage (4h) :

Variation imposée (validation du travail individuel d'apprentissage)

Variation imposée : Alwin Nikolais

Samedi 6 février 2021 : 14h30-18h / date limite d'inscription : 23 janvier 2021 :

Stage EAT « composer une chorégraphie : les fondamentaux du mouvement »

Ce stage est ouvert aux candidats EAT toutes spécificités

Samedi 20 février 2021 : 13h-17h / date limite d'inscription : 6 février 2021 :

Stage EAT CONTEMPORAIN finalisation déchiffrage (4h) :

Variation imposée (validation du travail individuel d'apprentissage)

Variation imposée : Trisha Brown

Programmation en fonction du calendrier des épreuves EAT 2021 :


Stage intensif EAT CONTEMPORAIN (10h):

Variation imposée – Variation personnelle – Improvisation

LIEU :

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

 **04 91 33 13 23**

 [**contact@lesstudiosducours.com**](mailto:contact@lesstudiosducours.com)

REGLEMENT FINANCIER

- Coûts pédagogiques :

- Adhésion aux Studios du Cours : 20€
- Stage finalisation déchiffrage A. Nikolaïa du 6 février : 60€**
- Stage « composer une chorégraphie » du 6 février : 50€**
- Stage finalisation déchiffrage T. Brown du 20 février : 60€**

Règlement par chèque ou virement : à l'ordre des Studios du Cours

FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733

BIC : CCOPFRPPXXX

Documents à joindre à votre fiche d'inscription

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation et projet professionnel

Conditions d'inscription :

Tenir compte des dates limites d'inscription signalées

A cette date, le centre se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits est insuffisant *

Votre inscription sera prise en compte à réception de ce bulletin et du règlement du montant de la/des formation(s) souhaitée(s) et de l'adhésion.

Règlement :

Tout stage commencé est dû en entier

Annulation / désistement / abandon :

-* en cas d'annulation du stage par le Centre, le règlement sera restitué

- en cas d'annulation de sa présence par le stagiaire ou d'absence non justifiée, des arrhes à hauteur de 50% seront conservées par le centre.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance
du règlement financier (signature précédée
de la date et mention «lu et approuvé»)

Les Studios du Cours

Date

Visa